



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CP.TEIA/2006/7
6 septembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LES EFFETS TRANSFRONTIÈRES
DES ACCIDENTS INDUSTRIELS

Quatrième réunion
Rome, 15-17 novembre 2006
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

SYSTÈME CEE DE NOTIFICATION DES ACCIDENTS INDUSTRIELS

**Résultats des essais du Système CEE de notification
des accidents industriels**

Note du secrétariat

Introduction

1. Les représentants des points de contact désignés aux fins de la notification des accidents et de l'assistance mutuelle dans le cadre du Système CEE de notification des accidents industriels ont estimé, lors de leur deuxième réunion de consultation (Rome, 19-20 octobre 2005), que des essais réguliers de ce système contribueraient à en préserver et en améliorer l'efficacité.
2. Ils ont par conséquent décidé de procéder à deux séries d'essais du Système par an. Chaque série comprendrait deux essais sous-régionaux. Le premier, faisant l'objet d'une notification en anglais, s'adresserait aux pays d'Europe Centrale, occidentale et du Sud-Est, ainsi qu'aux pays d'Amérique du Nord. Le second, pour lequel la notification serait libellée en russe, serait réalisé dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC).

3. Le secrétariat de la Convention a été prié d'établir un calendrier des séries d'essais (disponible à l'adresse <http://www.unece.org/env/teia/IAN%20System/IANtests.htm>) et de lancer celles-ci en avisant les points de contact au début de chaque semestre au cours duquel les essais seraient effectués.

4. Lors de la première série (premier semestre de 2006), le secrétariat a demandé aux points de contact de l'Autriche et de la Bulgarie de réaliser les essais sous-régionaux en utilisant des notifications en anglais et en russe, respectivement.

Résultats des essais

5. Le point de contact bulgare a réalisé l'essai sous-régional le 15 juin 2006. La notification de l'exercice en russe a été envoyée aux points de contact de 10 pays de l'EOCAC.

6. Quatre points de contact ont réagi conformément à la procédure prévue dans le Système. Les points de contact des six autres pays (Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Ukraine) n'ont pas réagi.

7. Le point de contact autrichien a réalisé le second essai sous-régional le 27 juin 2006. La notification de l'exercice a été envoyée en anglais à 26 points de contact de pays d'Europe centrale, d'Europe occidentale, d'Europe du Sud-Est et d'Amérique du Nord et à la Commission européenne.

8. Vingt et un points de contact ont accusé réception de la notification conformément à la procédure prévue par le Système CEE de notification des accidents industriels. Les points de contact de quatre pays (Canada, États-Unis, Luxembourg et Turquie) n'ont pas réagi. En raison d'une défaillance de système, le point de contact italien n'a pas pu répondre dans un délai acceptable.

9. Les points de contact autrichien et bulgare ont indiqué au secrétariat qu'ils n'avaient adressé aucun rappel aux pays qui n'avaient pas accusé réception de la notification.

10. Les résultats des deux essais sous-régionaux effectués dernièrement, de même que les résultats des essais sous-régionaux réalisés en 2005 par l'Italie et la Fédération de Russie, sont récapitulés dans le tableau ci-après. On peut en tirer les conclusions suivantes:

- a) Par rapport à 2005, six points de contact supplémentaires ont accusé réception de la notification lors des essais de 2006;
- b) Les points de contact de cinq pays de l'EOCAC qui avaient réagi correctement lors de l'essai réalisé par la Fédération de Russie en 2005 n'ont pas accusé réception de la notification envoyée en 2006. Il s'agit des pays suivants: Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Ukraine. Le point de contact russe, qui avait organisé l'essai sous-régional de 2005, n'a pas donné suite non plus à l'essai de la Bulgarie;
- c) Les points de contact du Canada, des États-Unis, du Luxembourg et de la Turquie n'ont donné suite à aucun des deux essais.

Résultats des essais sous-régionaux de 2006 et 2005

PAYS	Ayant réagi correctement au premier semestre de 2006	Ayant réagi correctement en 2005
ALLEMAGNE	OUI	OUI
AUTRICHE	A réalisé l'essai	OUI
BELGIQUE	OUI	NON
CANADA	NON	NON
CROATIE	OUI	OUI
DANEMARK	OUI	NON
ESPAGNE	OUI	OUI
ESTONIE	OUI	OUI
ÉTATS-UNIS	NON	NON
FINLANDE	OUI	OUI
FRANCE	OUI	NON
HONGRIE	OUI	OUI
ITALIE	Défaillance de système	A réalisé l'essai
LETTONIE	OUI	OUI
LITUANIE	OUI	NON
LUXEMBOURG	NON	NON
NORVÈGE	OUI	OUI
PAYS-BAS	OUI	OUI
POLOGNE	OUI	OUI
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	OUI	OUI
ROYAUME-UNI	OUI	NON
SLOVAQUIE	OUI	NON
SLOVÉNIE	OUI	OUI
SUÈDE	OUI	OUI
SUISSE	OUI	OUI
TURQUIE	NON	NON
COMMISSION EUROPÉENNE	OUI	OUI
ARMÉNIE	OUI	OUI
AZERBAÏDJAN	NON	OUI
BÉLARUS	OUI	OUI
BULGARIE	A réalisé l'essai	NON
FÉDÉRATION DE RUSSIE	NON	A réalisé l'essai
GÉORGIE	OUI	OUI
KAZAKHSTAN	NON	OUI
KIRGHIZISTAN	NON	OUI
OUZBÉKISTAN	NON	OUI
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	OUI	OUI
UKRAINE	NON	OUI
